

seignement. Si l'article en question fut admis par 35 députés, il fut rejeté par 4 voix (dont celle de Welter), les adversaires Prum et Schiltz s'étant abstenus.⁷⁾

Le 3. 5. 1911 l'ensemble du projet fut adopté à l'unanimité des 42 députés présents.⁸⁾

Le rôle que le docteur Welter joua parmi la demi-douzaine de députés du Bloc, défenseurs de la cause du lycée de jeunes filles, fut relevé à deux reprises: dans le discours que le directeur Edouard Oster prononça à la fête d'inauguration du bâtiment du Boulevard E. Servais (20. 12. 1926) et dans celui que Mademoiselle Anne Beffort fit lors du 25^{me} anniversaire du Lycée de Luxembourg (25.11.1934)⁹⁾

Notons, avec satisfaction, que pendant les fêtes du Cinquantenaire du Lycée de jeunes filles de Luxembourg (1959) on n'entendit qu'une seule voix pour louer les bienfaits d'une institution dont la conception, à ses débuts, avait été si mal vue.

Nul ne songe à attribuer à Michel Welter et à ses amis socialistes le mérite d'avoir établi les assises des lois sociales en matière d'accident et de maladie. Les lauriers en reviennent à l'équipe constituée par Paul Eyschen et notamment à Léon Kauffman. Mais l'on ne peut pas nier que lors des débats qui précéderent le vote de ces lois, les idées développées par le groupe entourant Welter, contribuèrent pour beaucoup à leur popularisation et à leur interprétation.

Il en fut de même lorsque fut déposé le projet de loi portant création de l'Etablissement d'assurance contre l'invalidité et la vieillesse. Le projet fut adopté à l'unanimité des voix des 39 députés présents à la séance du 26. 4. 1911,¹⁰⁾ et la loi fut déjà promulguée le 6 mai suivant.

La même année eurent lieu des élections générales qui envoyèrent trois députés de plus à la Chambre et permirent au Bloc, contre toute attente, de s'assurer de nouveau la majorité.

A la rentrée, lors de la discussion du Budget en sections, une de celles-ci proposa l'abolition du poste de Secrétaire du Grand-Duc. Cette proposition, qui tendait à éliminer le seul conseiller luxembourgeois de l'entourage du Souverain, ne fut pas seulement combattue par la section centrale, mais également, en séance plénière, par Eyschen et quelques représentants de la gauche dont Michel Welter.¹¹⁾

La grève déclenchée au début de l'année 1912 à Differdange par les ouvriers italiens – qui s'opposaient à ce que leur quote-part de cotisation concernant les nouvelles assurances vieillesse et invalidité fût défalquée de leur salaire déjà pas très élevé – eut sa répercussion à la tribune de la Chambre et dans les journaux. L'attitude plutôt cavalière des directeurs d'usine allemands et la prétendue rudesse des gendarmes luxembourgeois furent les causes principales des récriminations qui se firent jour tant dans les discours que les articles de Michel Welter.